

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 02 octobre 2023

*CSAL du 02 octobre 2023*

# COMPTE - RENDU

## Ordre du jour :

- 1 - PV CSAL du 22/06/2023 (pour approbation)
- 2 - Ponts naturels 2024 (pour avis)
- 3 - Dossier de prise de fonction : fiches tutorat + fiches parcours intégration (pour information)
- 4 - Questions diverses

---

Présents : **FO DGFIP** 3 représentants, **CGT** 3 représentants, **Solidaire** 2 représentants

## 1- PV du CSAL du 22/06/2023:

Les organisations syndicales ont approuvé le PV à l'unanimité.

## **2- Ponts naturels 2024 :**

Pour 2024, 2 ponts naturels sont possibles :

- Le vendredi 10 mai 2024 (précédé de 2 jours fériés)
- Le vendredi 16 août 2024

Le vendredi 16 août est proposé par la Direction mais celui du 10 mai n'a pas été retenu selon des directives nationales attentives au bon déroulement de la campagne IR 2024.

Le directeur nous a précisé que tous les services devront assurer le minimum ce jour-là (accueil téléphonique, e-contact, permanence France services, ...) avec des quotas de personnel non déterminés à ce jour.

**FO DGFIP** a fait remarquer que l'arbitrage entre agents serait délicat d'autant plus que l'éducation nationale fermera ses établissements.

**FO DGFIP**, et les 2 autres organisations syndicales ont voté CONTRE.  
Un nouveau CSAL doit être reconvoqué.

## **3- Dossier de prise de fonction : fiches tutorat + fiches parcours d'intégration**

Le Directeur du PPR nous a présenté une nouvelle approche des nouveaux agents dans un service quelque soit sa catégorie.

A cet effet, 2 fiches ont été élaborées pour le suivi de leur intégration: une fiche de tutorat et une fiche de parcours d'intégration. Seuls les agents présentant des changements de métiers seront concernés.

Sur le volontariat, un ou des tuteurs assureront de la formation au nouvel agent et ce dernier se verra également proposé un parcours « d'intégration » qui se traduira par des visites dans d'autres services pouvant même être extériorisé (collectivités, études notariales ...).

**FO DGFIP** a demandé qui organiserait le parcours d'intégration, La Direction se chargera d'établir « la feuille de route » en fonction des besoins du service et des compétences de l'agent.

**FO DGFIP** reste vigilant sur l'utilisation des fiches, notamment vis à vis de l'entretien d'évaluation et les incidences futures (RIFSEEP). La direction a certifié que ces fiches serviraient uniquement à de la communication.

#### **4-Questions diverses :**

Le directeur a évoqué le transfert de gestion du SDE09 et du centre de gestion entre le SGC de Foix et la Paierie Départementale, initialement programmé au 01/01/2024 avec transfert d'emplois. Ce transfert se fera cependant en septembre 2024 ou au 01/01/2025.

Il explique le report par 2 raisons :

- Calendrier restreint pour les 2 ordonnateurs même s'ils ne s'y opposent pas.
- Départ possible d'un adjoint en 2024 qui pourrait déstabiliser l'organisation de la Paierie. Le groupe de travail de la Direction a estimé qu'il n'y avait pas d'urgence.

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

[fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr)

**Aurélie MENASPA**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Laetitia GILLES**  
Représentante suppléante **FO DGFIP**

**Cyril GALY**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**



## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES  
FINANCES PUBLIQUES  
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***